Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs

Québec, le 1er septembre 2023

Monsieur Alain R. Roy
Président
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est
6e étage, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

Monsieur le Président,

Je vous informe que l'étude d'impact concernant le projet d'optimisation et d'ajout d'un procédé thermique de traitement de sols et d'autres matières contaminées sur le territoire de la municipalité de Saint-Ambroise par RSI Environnement, a été jugée recevable conformément aux dispositions de l'article 31.3.5 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2).

Conformément à l'article 10 du Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r. 23.1), j'ai donc demandé à l'initiateur de projet d'entreprendre la période d'information publique prévue à la Loi à partir du 27 septembre 2023.

En conséquence, je demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'annoncer le début de cette période.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Benoit Charette

BENOIT CHARETTE

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart
675, boul. René-Lévesque Est, 30e étage
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@environnement.gouv.qc.ca
Internet : www.environnement.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503